



*Fédération des Réseaux de santé
Gérontologiques d'Ile-de-France*

Les Réseaux de santé Gérontologiques face aux situations complexes à dominante psychiatrique à domicile

MF Maugourd, Olivia Reibel, Hélène Bas

Troubles Psychiatriques

Fréquents chez le sujet âgé :

- 10 à 15% des sujets de 60 ans et plus* selon les études
- Etude ESPRIT (K. Ritchie et coll, B. J Psychiatry 2004)

PA ≥65 ans vivant à leur domicile.

17% avaient au moins un trouble psychiatrique :

- 14% trouble anxieux,
- 3% dépression sévère,
- 1.7% psychose.

* DREES n°347 - Troubles mentaux et représentations de la santé mentale : premiers résultats de l'enquête Santé mentale en population générale [octobre 2004]

Troubles Psychiatriques

**Fréquents ... mais peu pris en compte et soignés
après 60 ans**

- 1% seulement des hommes
- 2,5% des femmes

Consultent régulièrement en psychiatrie*

URCAMIF

**Rembourse 300 000 CN ψ aux PA≥65 ans sur 4 millions
par an**

³ * Enquête Handicap Incapacité et Dépendance 1999, DREES Etudes et résultats, 231, avril 2003

Prise en charge Psychiatrique

Hospitalisation :

Service Psychiatrie Générale :

- le taux de personnes hospitalisées : 80 pour 100 000 personnes au-delà de 60 ans vs 120/ 100 000 personnes de 40 à 59 ans
- Quelques unités de géronto-psychiatrie en ile de France (≈100lits)

Patients ambulatoires

Centres Médico Psychologiques (continuum d'un suivi)

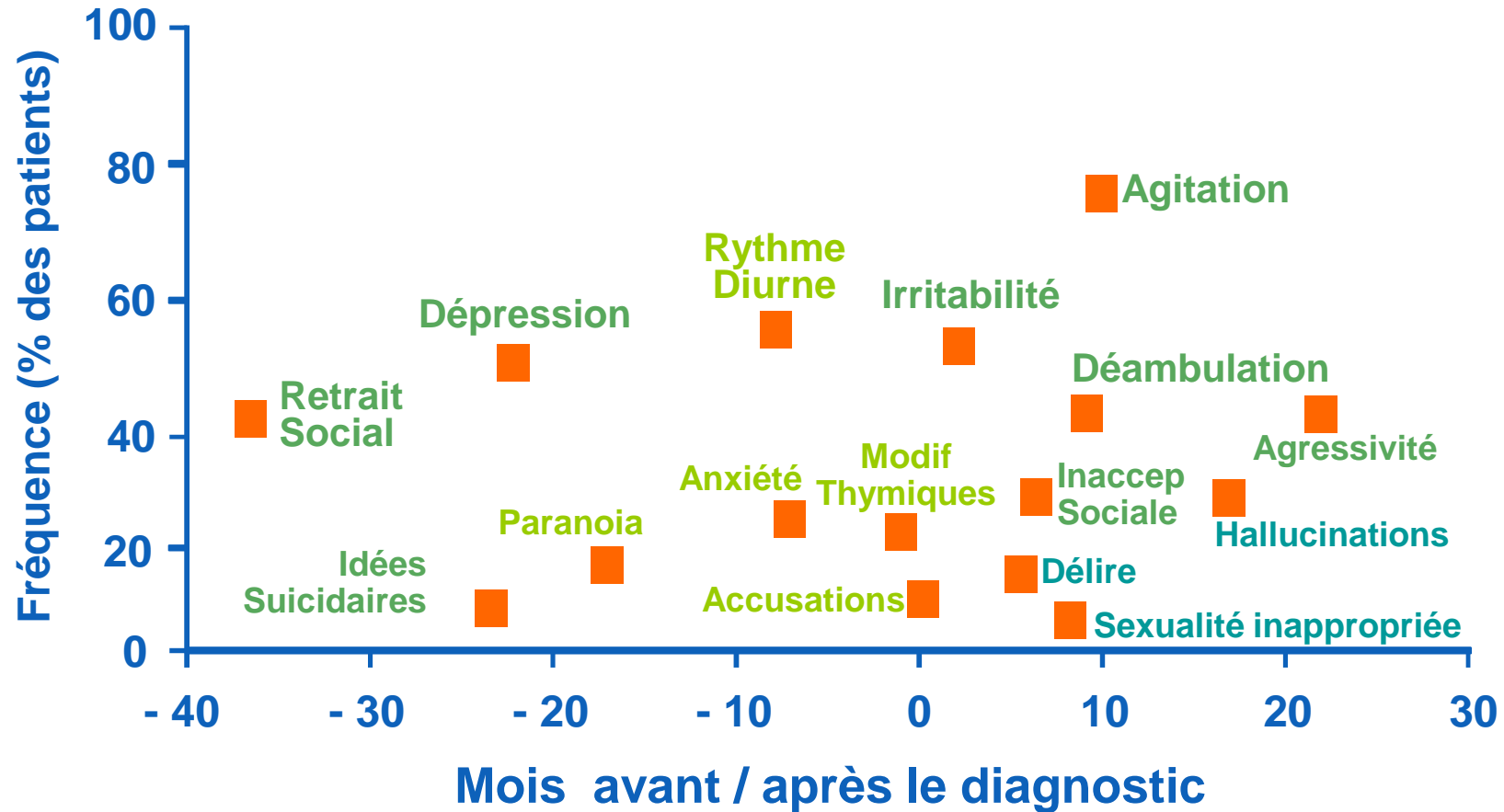
Troubles affectifs (dépression) 40%

Troubles psychotiques ou délirants 37%

Psychiatres : libéraux ou en Centres municipaux de santé

Troubles comportementaux

liés à la Maladie d'Alzheimer ou apparenté (17,8% ≥ 75 ans)



D'après Jost and Grossberg, 1996

Troubles comportementaux

- **Prise en charge Gériatrique**
- **Avis psychiatrique parfois indispensable**
 - Intensité des troubles
 - Situations complexes et intriquées (troubles psychiatriques antérieurs)
 - Situation familiale ingérable
- **Mettent en péril le maintien au domicile**

Troubles mentaux après 60 ans :
Une pathologie fréquente,
un recours au psychiatre
insuffisant en Ile de France.

Enquête : situations ψ à domicile

Etat des lieux sur les situations ψ graves rencontrées par les réseaux en Ile de France : Questionnaire

Nombre de situations rencontrées en 2009 :

471

« 34 en moyenne » (de 130 AGEP à 3 RSG 77)

Refus de soin	Agressivité	Paranoïa	Etat délirant	Hallucinations	Autres
67%	56%	50%	39%	44%	44%

Enquête : situations ψ à domicile

Beaucoup de situations citées mais non chiffrées

- **Dépressions**
- **Syndromes de glissement**
- **Diogène**
- **Incurie**
- **Anxiété majeure....**

Le refus de soins est la situation la plus fréquemment citée.

Enquête : situations ψ à domicile

- **Nombre de recours au psychiatre à domicile : 33 / 471 cas graves déclarés**

2/3 des réseaux ne demandent pas d'avis psychiatrique

Motifs :

absence de psychiatre sur le secteur

absence de visites à domicile des psychiatres des CMP

Si avis psychiatrique demandé : avis obtenu dans 60% des cas

Enquête : situations ψ à domicile

- **Hospitalisations psychiatriques : 10 sur 33 avis psychiatriques :**
 - **1 Hospitalisation d'Office,**
 - **4 Hospitalisations à la Demande d'un Tiers**
 - **5 hospitalisations consenties**

- **Si absence d'avis psychiatrique : 34 sur 438 cas**
 - **1 Hospitalisation d'Office,**
 - **14 Hospitalisations à la Demande d'un Tiers**
 - **19 hospitalisations consenties**

Enquête : situations ψ à domicile

- Les réseaux de santé gérontologiques traitent un nombre non négligeable de cas psychiatriques graves chez les patients qu'ils suivent à domicile.
- Ils demandent rarement un avis (manque de psychiatre, pas de visite à domicile),
- Ils sont amenés à hospitaliser les patients en psychiatrie (majoritairement sans avis psychiatrique),
- Un suivi conjoint avec un CMP n'existe que pour 3 réseaux sur 19.

En conclusion

- L'enquête menée auprès des 19 réseaux de la FREGIF met en évidence la demande importante pour un diagnostic et un suivi psychiatrique au domicile des situations complexes à dominante psychiatrique.
- Les CMP sont souvent sollicités , avec une vraie collaboration actuellement en place pour 3 réseaux.
- Les modalités de collaboration entre gériatres et psychiatres au domicile devront être mises en place dans un futur proche, elles découleront de la réflexion que nous menons aujourd'hui.